



**SERVICE D'APPUI AUX MOBILISATIONS
ET À LA VIE RÉGIONALE CSN LAURENTIDES**
289, rue De Villemure, 2^e étage, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5J5
courriel : jacinthe.pilon@csn.qc.ca

À tous les médias
Pour publication immédiate

ENTENTE CHEZ PLANCHERS HUSKY

(Saint-Jérôme, le 2 mars 2010) – Les travailleuses et travailleurs de la compagnie Planchers Husky Flooring, division de la compagnie Commonwealth Plywood, à Lachute, viennent de renouveler leur convention collective.

Ils se sont prononcés, le 11 février dernier, à 71% en faveur des termes de leur nouveau contrat de travail. Leur convention était échu depuis le 7 juillet 2009 et les négociations ont débuté le 1^{er} septembre suivant. C'est suite à 11 rencontres de négociation qu'il y a eu règlement entre les parties.

Le contrat de travail de ces 35 syndiqué-es, membres d'un syndicat affilié à la CSN, prendra fin en 2015. Celui-ci prévoit des augmentations salariales variant de 2 à 2.5% par année, totalisant 11% pour la durée de la convention collective. De plus, les travailleuses et les travailleurs ont aussi droit à un montant rétroactif de 1.75%.

Les employé-es enregistrent également des gains aux chapitres du mouvement de personnel et des vacances. Désormais, ils auront 5 jours de congé de plus. Après 10 années de service, ils auront droit à une 4^e semaine de vacances.

L'employeur et le syndicat n'ont pas eu besoin de recourir à leur droit de lock-out ou de grève.

Ce syndicat est affilié à la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt – CSN et au Conseil central des Laurentides qui représente plus de 16 000 membres répartis dans 90 syndicats de la région des Laurentides.

-30-

Pour information :

Luc Steben, conseiller syndical
Services régionaux CSN Laurentides

